INFORMATION

Conformément aux dispositions de l'article L2313-1 du Code général des collectivités territoriales, la Ville de Bourg en Bresse publie ci-dessous les données synthétiques en euros relatives à sa situation financière (compte administratif 2020).

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate DGCL, communes de 20 000 à moins de 50 000 hab (comptes de gestion 2018)
1 2 3 4	Dépenses réelles de fonctionnement/population Produit des impositions directes/population Recettes réelles de fonctionnement/population Dépenses d'équipement brut/population	1 223,79 621,06 1 523,43 328,30	1 234,00 633,00 1 415,00 302,00
5	Encours de dette/population DGF/population	927,89 185,16 63.60 %	1 076,00 198,00 61,10%
7 8 9	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	88,14 % 21,55 % 60,91 %	94,50% 21,40% 76,00%